 Compte rendu

CTEL du 8 juillet et 22 septembre 2016

C.H.S.C.T du 24 juin et 12 septembre 2016

**DOSSIERS PRESENTES**

1- **Le transfert de 2 services d’Antoine Charial de 48 lits de court séjour, en 2018 ,au Pavillon 1C et la construction à Pierre Garaud d’un bâtiment de 120 lits : unité de 30 lits, entrainent la fermeture d’ici 2 ans d’Antoine Charial. (C.T.E.L)**

Pour la CGT ceci va encore aggraver et diminuer l’offre de soins publics en gériatrie aux HCL, et céder une partie au privé. Diminution des postes d’ASD. Un accompagnement social sera mis en place.

**La CGT a voté contre ce projet.**

**2-** **Construction d’un nouveau pavillon avec Plateforme des blocs opératoires dans 6 ou 7 ans. Dans l’attente, mise en sécurité des blocs par la rénovation de 4 salles en 2017 puis 3 en 2018.(C.T.E.L)**

**3-** **Augmentation de 7 lits en hématologie, pour accueillir les patients, nécessitant une hospitalisation imprévue en urgence sans passer par le SAU. (C.T.E.L et C.H.S.C.T)**

**La Cgt a voté pour ce projet en CTEL mais a insisté sur le caractère insuffisant de l’effectif de nuit ce qui explique le vote défavorable en CHSCT avec demande d’un point d’étape à 6 mois.**

**4-** **Transfert de l’UCU (18 lits) à l’unité 23 à 20 lits (C.T.E.L et C.H.S.C.T) :**

**La CGT dénonce la dégradation des conditions de travail des brancardiers du SAU du fait de l’éloignement de l’UCU pour le transfert des patients, du fait de non attribution de brancards adaptés. La CGT demande l’obtention de brancards électriques ou Stricker. La direction répond positivement pour l’achat de brancards adaptés. La CGT dénonce encore une fois l’externalisation du ménage dans cette unité et le licenciement des 3 contractuels ASH.**

**La cgt a voté contre en C.H.S.C.T et abstention en C.T.E.L**

**5 U43 (C.T.E.L et C.H.S.C.T):**

Accueille le service de nutrition clinique intensive de la Croix Rousse ( 12 lits), les IDE travaillent en 12h et les ASD en 7h30. La direction augmente de 0,70 ETP l’équipe du STIP pour effectuer le transport !!!**La cgt a voté pour en C.T.E.L**

**VOUS POUVEZ CONSULTER LES PROCES VERBAUX DU C.T.E.L ET C.H.S.C.T SUR LE SITE INTERNET CGT-GHS , POUR LIRE NOS INTERVENTIONS COMPLETES ET LES REPONSES DE LA DIRECTION.**

**6 Déploiement Happytal** **(C.T.E.L)**

Conciergerie (commerces) pour les patients et les professionnels sur les 3 bâtiments ( Chir, BMT, Médical) + Guichet retrait bancaire à proximité des bureaux des entrées. Lancement de l’offre novembre 2016. Happytal financera les travaux.

**7 Mise en place d’un Local Vélo** **(C.H.S.C.T)**

Vélos (25 places) Motos (5 places), sécurisé avec badge sous le self en face du Pav Néphro- Uro. Etude en cours pour le pavillon médical.

**8 Crèches** : **(C.H.S.C.T)**

En 2015, la PMI (Protection Maternelle Infantile) a fait une visite de conformité à la crèche JC, et a pointé un dimensionnement insuffisant en termes de personnels affectés auprès des enfants (la norme étant de 1 adulte pour 6 enfants) et de personnels encadrant.

La direction décide de revoir les agréments des 2 crèches.

Conséquence : le nombre d’enfants inscrits passera de 90 à 82 à J Courmont et 38 à 30 à Ste Eugénie, en septembre 2016.

**La CGT a demandé que l’on embauche 2 EJE (éducateurs jeunes enfants) pour maintenir le nombre d’inscrits sur les 2 crèches. La direction a répondu par la négative. La CGT a voté contre ce dossier.**

**9- Extension des plages horaires en radiothérapie (C.T.E.L et C.H.S.C.T)**

Amplitude horaire modifiée, avec la mise en route du 4ème accélérateur et pour faire face aux pannes et aux urgences : l’horaire des personnels se termine à 19h45.

Il est prévu le recrutement d’un radio physicien et dosimétriste + 1 renfort de 0,80 de MER.

**La C.G.T a voté pour au C.T.E.L et contre en C.H.S.C.T**

**10- Restructuration du service restauration (C.H.S.C.T)**

Un bilan sur l’accompagnement social a été demandé lors du dernier C.H.S.C.T, réponse de la direction restauration : prochaine réunion le 14 octobre.Le dossier présenté était vide.

Les seules réponses : transfert à ST Priest fin avril 2017. A Lyon-Sud réaménagement des locaux avec l’agrandissement de l’allotissement (2 chaines) et création de 2 bureaux (900 000 euros de travaux)

Lors du C.H.S.C.T du 29/04/2016 Nous avions fait le constat que sur 103,9 ETP seul 58,5 ETP resteront sur Lyon-Sud et 28,5 ETP doivent partir à ST Priest, la direction en supprimant 16,9 ETP se félicite d’économiser 420 000 euros par an.

. La casse de l’emploi public continue

**La C.G.T a voté contre**

**POUR INFO : DEPUIS PLUS D’UN AN LA C.G.T DEMANDAIT DES NOUVELLES TENUES POUR LES OUVRIERS PROFESSIONNELLES, UNE REPONSE POSITIVE A ETE DONNEE LORS DU C.H.S.C.T DU 29/04/2016. MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS**

**VOUS POUVEZ CONSULTER LES PROCES VERBAUX DU C.T.E.L ET C.H.S.C.T SUR LE SITE INTERNET CGT-GHS, POUR LIRE NOS INTERVENTIONS COMPLETES ET LES REPONSES DE LA DIRECTION.**